

---

---

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE HEM DU JEUDI 22 NOVEMBRE 2018 A 19 HEURES

---

---

## PRESENTS

---

---

Pascal NYS, Maire,

Jean-François LECLERCQ, Philippe SIBILLE, Joëlle COTTENYE, Annie LEFEBVRE, Ghislaine BUYCK, Laurent PASTOUR, Safia OULMI, Saïd LAOUADI, Etienne DELEPAUT, Adjoints au Maire,

André BISCOP, Armelle DROUFFE, Kamel MAHTOUR, Conseillers Délégués,

Francis VERCAMER, Jean-Marie DEGALLE, Rolande RONSSE, Sabine HONORE, Anne DASSONVILLE, Blandine LEPLAT, Patrice DIMARCQ, Barbara RUBIO, Jérôme MEERSEMAN, Thibaut THIEFFRY, Ophélie LENOIR, Guislaine LEPAGE, Conseillers,

Karima CHOUIA, conseillère.

### **ABSENTS :**

Séverine CORBANIE

Moussa BACHIRI

### **ABSENTS EXCUSES :**

Thérèse NOCLAIN ayant donné procuration à Francis VERCAMER,

Jean-Adrien MALAIZE ayant donné procuration à Jean François LECLERCQ,

Françoise PLOUVIER ayant donné procuration à Laurent PASTOUR

Christelle DUTRIAUX, ayant donné procuration à Philippe SIBILLE.

Mikaël LESNE ayant donné procuration à Pascal NYS.

## ORDRE DU JOUR

---

1. Rapport d'orientation budgétaire
2. Chambre Régionale des Comptes – communication du rapport
3. MEL – rapport d'activités 2017
4. Remboursement de sinistre bris de téléphone
5. Décision Modificative n°4 – Budget principal
6. Décision Modificative n°2 – Budget Zéphyr
7. Budget Zéphyr – approbation du CA – correctif
8. Ouverture dominicale des commerces
9. Actualisation des redevances Géraud
10. Acquisition de parcelle BA 863 rue Braquaval
11. PLU – révision
12. Centre Social 3 Villes, avenant 1 au bail

*La séance est ouverte à 19 heures.*

*Il est procédé à l'appel nominal.*

**M. Pascal NYS, Maire :** Je vais vous faire quelques annonces, les mouvements en mairie :

- un décès : toutes nos condoléances à Romain et Ophélie Bergin, animateurs au PEJ, qui ont perdu leur papa Richard BERGIN, le 7 novembre 2018
- La naissance d'Arthur, fils d'Aline Custodio Gomez, cellule recettes au Pôle FRM né le 27 octobre 2018

Les arrivées :

- Maxime MARIE, Educateur Jeunes Enfants, MPE, le 14 octobre 2018
- Alexis MOCKELYN, Attaché, Service Politique de la Ville, 16 octobre 2018
- Céline GAMOT, Adjoint administratif, DGS, le 23 octobre 2018
- Mélanie PREVOST, Adjoint administratif, PEJ, le 23 octobre 2018
- Stéphanie ANSELMET, Auxiliaire de puériculture, MPE, le 24 octobre 2018
- Ouahida DUBUS, Adjoint technique, FLPA, le 1er janvier 2019

Les départs :

- Nicolas DESLEE, Espaces verts, Démission, le 1er octobre 2018
- Nicolas DHONT, Police Municipale, le 16 décembre 2018
- Romain THOBOIS, Police municipale, le 16 décembre 2018

Les départs en retraite :

- Evelyne RUSSI, Adjoint technique, Restauration, le 1er novembre 2018
- Daniel FAUX, Adjoint technique, Espaces verts, le 1er janvier 2019
- Odette FIGUEIRA, Adjoint technique, MPE, le 1er janvier 2019

Je voudrais remercier les très nombreux participants à la commémoration du Centenaire de l'Armistice de la Guerre 14-18. Nous avons pu apprécier la qualité des prestations proposées.

Les rendez-vous à noter :

- Vendredi 23 novembre : Lancement Relais Artothèque, Ferme Franchomme, à 18h30 : Le Relais Artothèque est un partenariat qu'a mis en place la ville avec le Centre Régional de la Photographie (CRP) de Douchy les Mines.
- One man show, Ahmed Sylla, Zéphyr, 20 heures, (complet)
- Samedi 24 novembre : Inauguration des nouveaux locaux de la Cantoria, 10h30
- Concert Arno, Zéphyr, 20h30 (complet)
- Mardi 27 novembre : Journée contre les violences faites aux femmes, Manifestation intercommunale, Salle Echevin à Lannoy
- Mercredi 28 novembre : Rencontre d'échange et de partage autour des jeunes hémois bénéficiaires des fonds d'aide, 18 heures, Salle des Fêtes
- Vendredi 30 novembre : Théâtre Non à l'argent, 20h30 au Zéphyr.
- Dimanche 2 décembre : Concert sainte Cécile, Zéphyr, 11 heures
- Mercredi 5 décembre : Journée Nationale d'Hommage aux morts de la guerre d'Algérie, Tunisie et Maroc, Cimetière de Croix, 11 heures.
- Dimanche 9 décembre : Saint Nicolas sur le marché de la Grand Place.
- Vendredi 7 et samedi 8 décembre : Téléthon, Lancement officiel à 19 heures, Résidence de la Marque.
- Hem Game's thon, Salle des Fêtes organisé par le service Jeunesse.

- Remontée des dons, à partir de 17 heures, Résidence de la Marque.
- Du 13 au 16 décembre : Festival des amateurs adultes organisé par le théâtre de l'Aventure,
- Vendredi 14 décembre : Soirée solidaire, Salle des Fêtes, 19h30
- Dimanche 16 décembre : Les danseurs du Père Noël, Zéphyr, 17h45
- Du 19 au 24 décembre : la ville organise plusieurs manifestations en attendant Noël avec l'installation d'une Patinoire et d'un parcours Aventure pour les petits, Grand Place.
- Vendredi 21 décembre : Grande Parade de Noël, départ à 19 heures Maison du Foot, parade rue Jules Guesde suivie du feu d'artifice à 20h30, Grand Place.
- Samedi 22 décembre : Marché de Noël de la résidence de la Marque toute l'après-midi.
- Jeudi 27 décembre : Ciné Vacances : Le Roi Lion Zéphyr, 15 heures

Quelques infos complémentaires :

- Le 12 novembre, la ville de Hem a présenté le volet territorial du projet de rénovation urbaine à l'Agence nationale de la Rénovation Urbaine. Le projet sur le fond a été validé. On attend le positionnement de l'ANRU sur la partie financière.
- La ville a obtenu 3 fleurs : Félicitations aux équipes des services techniques et notamment aux espaces verts
- Autre prix obtenu par la ville : le prix Territoria Or 2018 dans la catégorie redynamisation commerciale pour la création du centre solidaire. Ce prix est attribué par l'Observatoire National de l'Innovation Publique.

Le prochain conseil Municipal aura lieu le jeudi 20 décembre 2018 à l'espace Franchomme.

Nous avons eu la conférence des présidents lundi, durant laquelle nous avons bloqué un certain nombre de décisions. Je vais vous faire la liste. Tout d'abord, l'approbation du précédent conseil municipal, celui du 27 septembre. Ensuite, nous avons bloqué les délibérations :

- 3 : MEL, rapport d'activité 2017
- 4 : remboursement de sinistre bris de téléphone
- 5 : décision modificative n°4 Budget principal
- 6 : décision modificative n°2 budget Zéphyr
- 7 : budget Zéphyr, approbation du CA correctif
- 8 : ouverture dominicale des commerces
- 9 : actualisation des redevances Géraud
- 10 : acquisition de parcelle BA 863 rue Braquaval
- 12 : centre social des 3 Villes, avenant 1 au bail.

Qui est contre ? Abstentions ? Unanimité, merci. Nous aurons donc trois délibérations à débattre ce soir, le ROB, la CRC et le PLU.

## **1. RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE**

**M. Pascal NYS, Maire :** Notre assemblée est amenée ce soir à débattre des orientations budgétaires de la commune. Comme chaque année à la même période, nous devons présenter ce que nous appelons depuis la loi NOTRe le rapport d'orientation budgétaire. En plus, cette année, le débat des orientations budgétaires 2019 tient bien entendu compte des observations formulées par la Chambre régionale des Comptes. C'est d'ailleurs pour cela que je vais tenter de faire aussi bien que mon prédécesseur, pour vous parler du ROB 2019. Peu de surprises, le ROB 2019 s'inscrit bien entendu dans la continuité des années précédentes et reflète parfaitement les priorités politiques affirmées depuis 2014, dans le guide des orientations politiques hémoises, c'est-à-dire le fameux GOPH. Ainsi, la ville poursuivra en 2019 ses actions, en vue de moderniser la ville, de renforcer la qualité de vie de ses habitants, de valoriser son cadre de vie et notamment ses espaces naturels. Elle continuera à

rendre l'offre de services toujours plus accessible. Cette année encore, le budget 2019 s'inscrit, comme depuis plusieurs années, dans un contexte d'incertitude budgétaire, avec des moyens toujours plus resserrés et un manque de lisibilité. Le contexte est toujours aussi incertain, puisque, comme vous le savez, il est soumis à la bonne volonté du gouvernement et des annonces de modifications éventuelles de la fiscalité locale. Notre budget 2019 s'effectuera donc dans un environnement budgétaire qui se caractérise par la baisse de la dotation forfaitaire, annoncée et mise en œuvre entre 2014 et 2017 et qui, comme l'a souligné la CRC, a pu être absorbé en grande partie grâce aux importants efforts exercés sur les dépenses de gestion courante de la ville. Ces efforts ont pu être accomplis malgré les transferts ou créations de charges nouvelles, opérées en direction des communes par l'État ou les obligations réglementaires imposées à la commune. Pour autant, comme l'a souvent souligné Francis Vercamer, contrairement aux hypothèses retenues par la CRC, cet effort significatif de rationalisation et d'optimisation des dépenses de fonctionnement de la commune est de plus en plus difficile à soutenir, tant il a déjà été important.

Par ailleurs, les attentes et les besoins des habitants sont toujours plus croissants, ce qui entraîne des marges de manœuvre très étroites pour les municipalités, qui veulent continuer bien entendu à développer des politiques d'accompagnement en direction des Hémois, en particulier des plus fragiles. La ville de Hem, par son statut de ville pauvre, peut bien évidemment s'appuyer sur l'augmentation de la dotation de solidarité urbaine, qui, si elle a augmenté, n'a pas de vocation néanmoins à remplacer une dotation d'État en baisse, mais bien à compenser les difficultés sociales et la relative pauvreté de la ville. Heureusement, la bonne et rigoureuse gestion des finances de la commune, avec sa maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, entreprise depuis de nombreuses années, semble écarter l'effet ciseau redouté par la ville de Hem et par la CRC entre les dépenses et les recettes alors même que de nombreuses autres villes se trouvent aujourd'hui confrontées à de réelles difficultés financières. Cela ne signifie pas qu'il faut baisser la garde, bien au contraire. Le manque de lisibilité sur le contexte notamment social et économique, mais également institutionnel, exige d'être prudent. Pour 2019, la ville de Hem va donc opter pour une relative sagesse budgétaire. Le total désendettement de la ville de Hem, le retour de l'inflation et la montée annoncée des taux d'intérêt ne devraient pas impacter les comptes de la commune, dès lors que la ville n'a pas prévu de recourir à l'emprunt.

Concernant les mesures de péréquation, elles devraient logiquement continuer de venir compenser partiellement les différences de richesses par habitant entre les territoires. Leur abondement annoncé devrait logiquement bénéficier à la ville classée parmi les plus pauvres. Malgré ce contexte de tassement de ces ressources, et bien que disposant d'un produit fiscal par habitant très en dessous de la moyenne observée sur le plan national, la ville n'augmentera pas pour la neuvième année consécutive les taux des impôts locaux. Dix ans sans augmentation d'impôts, zéro euro de dette, nous pouvons nous dire que la ville de Hem peut être fière de sa gestion. Merci, Monsieur Vercamer. Je pense que c'est tout à fait normal, à travers le fait que je sois maire depuis trop peu de temps pour pouvoir affirmer réellement les budgets.

Sans augmenter les impôts, sans recourir à l'emprunt, malgré la stabilisation des dotations et des recettes des autres financeurs, la ville va pouvoir maintenir son offre de services à la population et dégager des marges de manœuvre pour poursuivre sa politique d'investissement qualifiée de soutenue par la CRC, qu'elle a engagée depuis deux mandats pour transformer et moderniser la ville et ses quartiers. La ville va présenter ainsi pour 2019 un budget en hausse, avec une augmentation des dépenses de fonctionnement, un rythme soutenu d'investissement. Elle va aussi expérimenter le budget participatif, afin d'impliquer davantage de citoyens dans l'évolution de la ville. L'idée est de faire participer les habitants, de proposer un projet d'intérêt général qui sera financé par la ville, simplement en matière d'investissement. Cet outil de citoyenneté existe déjà dans d'autres communes. Nous allons pouvoir mettre en place courant 2019 des budgets prévus sur le budget supplémentaire.

Recettes de fonctionnement et taux d'imposition, je l'ai indiqué, la fiscalité locale n'augmentera pas à Hem en 2019. Cela fera donc dix ans que les taux d'imposition sont les mêmes. L'étude comparative

de la MEL démontre que le taux moyen de taxe d'habitation en 2016 des villes de plus de 10 000 habitants est de 32,05, soit un point de plus que notre ville et celui du foncier bâti pour la même strate est de 28,87, soit 1,3 point de plus. Nous estimons que nos recettes augmenteront de 1,62 %, malgré la stabilisation des dotations. En effet, nous commençons à reprendre une partie de nos provisions et de nos réserves, comme le rappelle la CRC, pour financer le démarrage du NPRU. En juin dernier, nous avons passé des délibérations remboursant totalement la dette de la ville de Hem. Nous pouvons donc être fiers de débiter l'année 2019 avec une dette égale à zéro. Cette dette nulle est une véritable force pour la ville qui peut consacrer l'ensemble de son budget à ses projets, et non à payer des frais financiers aux banques. La stagnation de l'autofinancement se confirme encore pour cette année autour de deux millions. Cet autofinancement est indispensable, bien entendu, pour financer les investissements que la ville souhaite réaliser. La ville poursuivra sa maîtrise des dépenses de personnel, dont le poids représente plus de 50 % des dépenses de fonctionnement. L'augmentation de 2,95 % se justifie par l'application de mesures liées au statut des carrières de la Fonction publique, mais aussi par le renforcement de la police municipale mutualisée, par le recrutement du chargé des missions FISAC, des agents de prévention qui interviendront dans le cadre des PIA jeunesse ou encore le renforcement de notre ingénierie pour le suivi des chantiers et la mise en œuvre des PPI. Sur le sujet, lorsque nous nous comparons aux autres villes, le fait d'avoir une police mutualisée avec 14 personnes ne nous aide pas particulièrement sur le comparatif. Néanmoins, nous réussissons malgré tout à endiguer une hausse importante.

Concernant les équilibres financiers, vous pouvez observer la répartition des dépenses de fonctionnement avec une part importante, 51,3 % pour l'administration municipale, c'est-à-dire la masse salariale dont je viens de vous parler. 34 % du budget sont consacrés à l'offre de services pour un montant de 7 045 000. L'augmentation conjuguée des dépenses de personnel et de fonctionnement général laisse un disponible de 3 050 000, soit une baisse de 8 % par rapport à 2018. Je précise cependant que l'augmentation des dépenses de personnel, comme je viens de le décrire, est destinée à renforcer l'offre de services aux Hémois, que ce soit au niveau de la jeunesse, de la sécurité, de la prévention, l'appui aux commerçants. Ces crédits disponibles sont ainsi répartis de la manière suivante. Comme observé par la CRC, les provisions seront circonscrites aux risques et charges potentiels, à hauteur de 50 000 euros. Il n'y aura pas de réserves constituées cette année, afin de participer au financement du NPRU. 2 millions pour l'autofinancement, ces deux postes sont en baisse. Par contre, la part de subvention va légèrement augmenter, +0,48 % pour aider les associations, notamment d'insertion, qui œuvrent en QPV et qui sont fortement pénalisées par la suppression des contrats aidés.

Ici, vous pouvez constater la répartition des crédits d'investissement sur la base de 4 millions. 51,7 % sont consacrés aux gros projets d'investissement et 43,5 % aux PPI, les plans pluriannuels d'investissement et de maintenance. Ils sont reconduits chaque année, 195 000 euros sont consacrés aux mouvements financiers.

En fonctionnement, le budget 2019 s'appuie sur les mêmes objectifs qu'en 2018, à savoir réduire les dépenses, favoriser le fonctionnement durable et optimiser les moyens pour mutualiser et moderniser le service public. Parmi les dépenses de fonctionnement, bien évidemment, la ville s'attachera en 2019 à appliquer la délibération-cadre qu'elle a votée sur le développement durable, qu'elle déclinera en actions concrètes, en faveur des agents communaux, des associations ou des habitants, pour les sensibiliser aux questions d'environnement. Le budget 2019 respectera également les engagements pris dans le cadre de la convention territoriale des services aux familles signée avec la CAF, le plan gérontologie en faveur des seniors, mais aussi des actions en faveur de la jeunesse, avec entre autres les prestations culturelles sportives et citoyennes, des classes de découverte gratuites ou la mise en œuvre du plan mercredi. Même si le gouvernement a annoncé la fin du FISAC – notons au passage que le dispositif élaboré était déjà supprimé, quand nous parlons de contexte incertain, nous en avons la preuve – la ville poursuivra la concrétisation des actions prévues. Aux animations commerciales s'ajouteront les traditionnels rendez-vous de Hem, que nous essayons de réinventer chaque année le carnaval, Oxyg'Hem, les Fêtes de Hem, Noël. Hem s'associera

d'ailleurs en 2019 aux festivités Eldorado de Lille 3000. Dans le budget de fonctionnement, nous retrouverons également toutes les dépenses liées au cadre de vie, à l'administration, que nous voulons bien sûr plus moderne et plus connectée à la promotion du Zéphyr et à la tranquillité publique. Comme je l'ai indiqué préalablement, le montant des subventions va varier, puisque la CRC nous a rappelé de ne pas compter notre financement au GIP AGIRE comme une subvention, mais comme une participation. Outre la sémantique, il n'en reste pas moins que la ville maintient son financement au GIP pour l'année 2019, tout en étant attentive à l'évolution des perspectives d'emplois que souhaite le gouvernement. Globalement, le montant des subventions reste le même, avec une augmentation liée au coup de pouce donné aux associations d'insertion, fortement pénalisées par la suppression des contrats aidés, en QPV notamment.

En matière d'investissement, le budget 2019 sera consacré aux premières opérations concrètes du NPRU Lionderie, 3 Baudets, dont nous parlons maintenant depuis plusieurs années. La participation de l'ANRU à notre projet devrait être communiquée dans les prochaines semaines, suite au comité national d'engagement dont je vous ai parlé tout à l'heure qui s'est déroulé le 12 novembre dernier à l'ANRU. Notre projet est validé sur le fond, mais le montant de la participation de l'ANRU est encore inconnu à ce jour. Autre grand chantier important à Hem en 2019, l'achèvement de la modernisation de l'Hôtel de Ville et la rénovation de la ferme Braquaval. Parmi les dépenses d'investissement, près de la moitié est réservée pour les PPI, qui financent l'entretien de notre patrimoine communal. Le montant total des PPI s'élève à 1 743 000. Vous trouverez comme d'habitude les PPI des écoles, des restaurants scolaires, des équipements sportifs, de la culture, de la petite enfance, du patrimoine communal, de la gestion urbaine de proximité. Le PPI voirie est reconduit pour 245 000 euros, afin d'accompagner les travaux de Beaumont. Le PPI vidéoprotection évolue pour un PPI prévention sécurité. Une partie des 230.000 € sera consacrée à remplacer tous les radars pédagogiques – bonne nouvelle, vous n'aurez plus à faire remonter le fait qu'ils ne fonctionnent plus – et remettre à niveau nos défibrillateurs qui en ont bien besoin. Le PPI transition énergétique sera consacré à l'installation de panneaux solaires sur la toiture des vestiaires Dubus.

En conclusion, vous le voyez, le budget 2019 ressemble au budget précédent, avec le respect des engagements de la municipalité pris auprès des habitants, avec la poursuite de notre politique qui fait de Hem une ville conviviale, généreuse et solidaire. Notre volonté est toujours d'offrir un service public de qualité à tous les Hémois de tous les quartiers. Notre volonté est aussi de toujours trouver à innover. C'est l'esprit du budget participatif, que nous voulons expérimenter par une action de citoyenneté active. Notre volonté est aussi d'être efficace et de faire toujours mieux avec moins. La ville de Hem peut être sereine à l'aube de 2019, c'est une ville en bonne santé financière, bien gérée, qui n'a pas augmenté les impôts depuis dix ans et qui n'est pas endettée d'un centime. Nous pouvons dire que Hem, à son niveau, répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. C'est ce que j'appelle du développement durable. Cela vous laisse sans voix. Qui demande la parole ?

**Mme Karima CHOUIA :** Merci, Monsieur le Maire. Ce rapport d'orientations budgétaires a pour objet de porter à la connaissance des Hémois les orientations qui ont été retenues pour l'année 2019. C'est aussi un moment contradictoire. Les vertus d'un débat contradictoire au sein d'une collectivité ne sont plus à démontrer. Je regrette néanmoins que, parfois, nous puissions manquer de débat. Je vais expliquer pourquoi. Communiquer tardivement sur des dates de commissions, communiquer des délibérations la veille, voire le jour même, pour le jour de ladite commission, cela ne permet pas de préparer mes interventions éventuelles en commission et de participer aux débats. Ceci étant dit, je vais reprendre le plan de votre présentation qui est sur Dropbox, pas le PowerPoint. J'ai des questions, des remarques, des observations. Sur le contexte économique et financier, comme vous le soulignez, tout comme la Chambre régionale des Comptes, la situation financière de notre commune est confortable, très confortable. Notre commune, par l'effet de rationalisation et d'un faible taux de réalisation des dépenses d'équipement, s'est constitué un fonds de roulement pléthorique – ce n'est pas mon mot, c'est celui de la CRC – passant de 19,1 millions d'euros en 2013 à 26 millions d'euros en 2017. Dès lors, je ne peux que me sentir confortée dans mes différentes interventions liées à

l'exercice budgétaire de la commune. Je l'ai fait remarquer à plusieurs reprises, nous avons vécu à Hem bien mieux qu'ailleurs aux supposées baisses de dotations de l'État qui ne sont finalement jamais arrivées. Vous avez crié au loup bien souvent et finalement, la situation n'était pas si catastrophique que cela. Sur l'absence de hausse des taux de fiscalité, les taux n'ont pas augmenté à Hem depuis 2010, mais les Hémois ont quand même subi plusieurs hausses en amont, nous avons échangé la dernière fois. Nous ne sommes pas d'accord sur la manière de le dire. Pour autant, dire que la ville ne souhaite pas pénaliser le pouvoir d'achat des ménages, c'est un peu inexact. En fait, l'augmentation de l'assiette fiscale a entraîné une augmentation des impôts pour les ménages et une augmentation des recettes pour la commune. Cela va continuer, c'est aussi dans le rapport de la CRC, puisque nous allons avoir de nouveaux logements, donc forcément, de nouvelles impositions qui vont arriver. Seule une diminution du taux communal aurait pu entraîner un niveau d'imposition équivalent, mais ce n'est pas le choix que vous avez fait. La CRC relève d'ailleurs ce point en indiquant qu'une baisse du taux aurait pu être envisagée.

Cette augmentation fiscale, cumulée à la hausse des tarifs entraîne inévitablement une baisse du pouvoir d'achat des ménages au profit de la commune. C'est un choix assumé que vous avez fait, qui vous permet de prélever davantage et de thésauriser. Je suis intriguée par un des éléments prospectifs qu'il y a dans le rapport, en page 4 : « sauf hypothèse d'une nouvelle baisse des dotations et de nouvelles charges de fonctionnement transférées ou mises à la charge des communes par l'État, la ville de Hem prévoit de ne pas augmenter les taux ni en 2019 ni en 2020 ». Est-ce à dire que si l'État transfère des compétences, il peut par exemple... de quoi parlez-vous ? Est-ce à dire que la ville se réserve le droit d'augmenter les impôts, finalement, alors que nous avons un fonds de roulement de 30 millions d'euros ? L'incertitude sur les engagements de l'État, que vous jouiez la prudence, cela me paraît raisonnable. Quasi-stagnation des recettes des domaines et des autres participations, là, nous avons des recettes en hausse, du fait des augmentations des tarifs que vous avez décidées. Je me répète, mais au regard de la situation économique et sociale de notre ville, il est impératif de reconsidérer ces augmentations, pour prémunir et préserver les ménages les plus fragiles d'entre nous. Hem, c'est 57,5 % de foyers non imposables et un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale avec 17,8 % à Hem, contre 10,6 en France. Nous avons un nombre important de familles monoparentales qui vont devoir faire des choix de survie.

La stabilité des recettes contractuelles et le manque de visibilité, effectivement, chaque collectivité territoriale cherche à rationaliser ses financements et se recentrer sur ses missions premières. De fait, les crédits octroyés pour des actions spécifiques sont de plus en plus contrôlés, ciblées, ce qui me semble plutôt raisonnable. Cela doit nous obliger à penser le modèle économique de ces actions différemment, leur donner du sens, les évaluer et réorienter nos choix à la lumière des effets produits. Sur les recettes d'investissement, dans ce paragraphe, vous évoquez les études complémentaires relatives au renouvellement urbain, je souhaiterais donc être destinataire des résultats de l'étude sur la sécurité.

Un endettement nul et un autofinancement consolidé, effectivement, nous pouvons remercier l'ensemble des Hémois pour les efforts importants qu'ils ont réalisés, par le biais de hausse de tarifs, de rationalisation de services publics ou de mise en sommeil de projets impactant réellement et durablement leur quotidien. En effet, vous avez réussi à désendetter la ville en 16 ans. La DSU et son augmentation depuis 2010 ont largement contribué à désendetter la ville au détriment de la résorption de la pauvreté et des inégalités. Les décisions d'orientation budgétaire, sur la masse salariale et l'assurance du personnel, la poursuite de la mutualisation des services et l'adaptation de passage à la e-administration doit se faire au bénéfice des Hémois. Vous le dites, j'en suis convaincue également. Un schéma de mutualisation des services doit être conditionné par une volonté politique d'envisager différemment les services rendus à la population. Vous en tenez compte. Nous ne devons pas rester uniquement d'un point de vue comptable. C'est d'autant plus vrai si nous tenons compte de l'augmentation de la sinistralité en 2017 et en 2018 et du rappel de la CRC sur le temps de travail des agents. Sur cette sinistralité, est-ce que vous avez un état précis, comment vous la définissez, son évolution, ses causes, puisque cela va forcément impacter la manière de gérer et de poursuivre cette



mutualisation des services. Eu égard au chantier important qui doit être engagé suite à la recommandation de la CRC sur le temps de travail, je souhaiterais pouvoir être associée à ce temps de travail. Le fonctionnement durable de notre collectivité, je souligne l'ambition de la ville qui se donne comme horizon d'avoir un fonctionnement durable. Je déplore néanmoins que cet objectif ne soit pas quantifié. Nous en avons déjà parlé. Ce n'est pas votre but, mais je pense que si nous voulons fixer un cap en la matière, en dehors de se dire juste que nous mettons en œuvre des animations à destination du public pour qu'il puisse le comprendre, il faut que nous nous fixions un objectif annuel d'économie à atteindre. Avec ce chiffre, chaque acteur va pouvoir se sentir responsable et se dire qu'il va y contribuer, mesurer sa contribution.

Sur l'offre de services de proximité aux habitants, vous envisagez une offre de services mieux coordonnée. Effectivement, une meilleure coordination est nécessaire, cela passe aussi par une meilleure communication de l'offre existante. Nous avons encore beaucoup de nos concitoyens qui ne connaissent pas l'étendue de l'offre qui leur est proposée. Pour moi, c'est un impondérable. Il y a aussi un paragraphe sur les familles à reloger dans le cadre du projet de rénovation urbaine, je serai forcément attentive à cet accompagnement et à vos propositions. Les jeunes sont parmi vos priorités. Juste pour que j'aie une parfaite compréhension de votre politique jeunesse, j'aimerais avoir votre définition de la jeunesse et de ses tranches d'âge. Un certain nombre d'éléments présents dans le rapport, pour moi, sont du domaine de l'enfance. Quand nous parlons de prestations culturelles, de plan mercredi, etc., pour moi, c'est plutôt de l'enfance que de la jeunesse, mais vous avez certainement une explication. Par ailleurs, même si l'abandon des TAP a été partiellement compensé par les animations culturelles, je pense que la ville pourrait faire un effort supplémentaire en faveur des projets éducatifs, en offrant à chaque enfant une sortie scolaire éducative durant l'année. Certains enfants ne sont jamais sortis de leur quartier. Aucun enfant hémois ne devrait entrer au collège sans avoir visité au moins une fois la capitale française. Je pense que la ville a les moyens de leur offrir.

Sur le développement économique et l'emploi, effectivement, vous avez raison, le gouvernement réduit drastiquement les aides aux maisons de l'emploi, jusqu'à les supprimer en 2019. Le chômage reste pour nos concitoyens une des préoccupations majeures, c'est d'autant plus vrai à Hem avec un taux de chômage supérieur de sept points à la moyenne nationale. Pour nombre de nos concitoyens, la précarité, le chômage et le sous-emploi sont devenus une réalité difficilement surmontable. Or, cette situation est une catastrophe pour l'équilibre de notre démocratie et pour la vitalité de notre société. Bien évidemment, je vous rejoins là-dessus, puisque le chômage et la précarité sont la première cause de l'échec scolaire des enfants ou de leur décrochage, la première cause de délinquance ou de difficultés d'intégration. Sur le commerce de proximité, vous avez parlé de l'animateur FISAC. J'imagine que ce chargé de mission va définir une politique de dynamisation ou de redynamisation de notre centre-ville et engager le développement du marché hebdomadaire, qui exclut pour l'instant une partie de la population. J'insiste sur la nécessité d'ouvrir ce marché à tous les habitants de Hem et pas uniquement les plus favorisés, afin de développer réellement le bien-vivre ensemble. Sur le soutien aux associations, je réitère mon soutien aux dépenses liées aux politiques de solidarité et d'égalité. Pour moi, la transformation écologique de la société et de notre ville ne peut s'opérer que si elle est intimement liée à une politique émancipatrice qui réduit les inégalités sociales. La ville maintient cette année encore son soutien financier aux associations fragilisées par la baisse massive des contrats aidés. C'est une bonne chose. Un bémol toutefois sur le coup de pouce aux associations implantées en QPV. Cela me pose souci sur deux niveaux. Le premier, c'est le lieu d'implantation. Une association peut être implantée dans un quartier hors QPV, mais pour autant contribuer à la lutte contre l'isolement. Je pense aux associations qui permettent à de nombreuses femmes issues des quartiers QPV de sortir de chez elles, de pratiquer des activités culturelles, sportives. De la manière dont c'est rédigé, elles pourraient ne pas bénéficier de ce coup de pouce. Le deuxième, c'est sur la réalité de ce coup de pouce. Je pense que d'autres associations présentes sur les quartiers QPV ont pu voir leurs subventions diminuer. Sur le modèle économique de nos centres sociaux, puisque vous en parlez dans le ROB, c'est effectivement une réflexion plus globale qu'il nous faut accompagner, avec le nécessaire recentrage des missions et des publics sur un

même quartier et l'adaptation aux attentes des Hémois. La modernisation du service public, sur ce point, je ne peux qu'adhérer et vous rappeler mes demandes sur la modernisation également des relations avec les élus. Ma tablette ne sert pas juste à recevoir des mails m'invitant en commission. L'animation de la ville et de ses quartiers par une culture ouverte à tous, effectivement, la demande d'animation familiale est très présente sur la commune. Il suffit de se rendre compte de l'engouement des parades et des festivités. Cette politique a du sens. Nous devons tenir compte de cet engouement pour abonder le budget lié à ces événements vecteurs de communion. Ils drainent un public familial et sont accessibles, contrairement aux spectacles du Zéphyr.

Le développement de la police mutualisée, consciente que les Hémois demandent avant tout une présence humaine, je valide effectivement le renforcement des équipes de policiers municipaux. Dans une optique de proximité et de tranquillité publique. Néanmoins, vous occultez un élément important, ce que réclament les Hémois, c'est une présence sur des horaires plus larges que ceux proposés actuellement. Je découvre votre volonté de voir passer de la vidéoverbalisation, à la lecture du rapport. Je doute de son effet dissuasif. Pour moi, c'est un prétexte pour augmenter le nombre de caméras sur le territoire. Tant que la ville ne fournira pas de chiffres tangibles en matière de sécurité, je continuerai de m'interroger sur l'efficacité de ces dispositifs. Je reste convaincue que ce type d'incivilités se combat par une présence humaine sur le terrain. Les problèmes de circulation ne peuvent se régler avec des contraventions envoyées en différé, mais par des actions menées en temps réel sur le terrain par la police. D'expérience, vous savez que ce type de répression sera souvent confronté à des difficultés d'identification et de solvabilité qui minoreront son efficacité. Je m'interroge aussi sur l'opportunité de la vidéoverbalisation. Pourquoi ne pas commencer par une politique de prévention dans les zones repérées à risques, plutôt que d'envisager immédiatement la répression ? Sur les chantiers 2019 en faveur du cadre de vie, je suis bien évidemment favorable à l'amélioration du cadre de vie, mais cela ne peut pas se faire sans une véritable concertation des personnes concernées.

Forcément, vous vous doutez bien que je vais parler du projet sur la Lionderie, j'y suis depuis 34 ans, quand même. Je suis pleinement concernée par la transformation de mon quartier, pour autant, je n'ai jamais été concertée sur mes besoins, mes attentes, mes envies. J'ai été conviée à une réunion d'information, où un projet a été présenté. On nous a dit que des ateliers participatifs avec un cabinet d'architecte allaient nous être proposés, je n'ai rien vu venir. Comprenez ma frustration. Mon quartier va changer, évoluer, commence déjà et finalement, personne ne m'a posé la question. Pourtant, j'y vis depuis 34 ans. Des plans pluriannuels d'investissement et de maintenance pour la modernisation, l'entretien durable du patrimoine communal et des équipements de proximité. La mise en œuvre du plan pluriannuel ne devrait pas se limiter aux investissements, mais également être adoptée sur le fonctionnement. Cela permet une maîtrise raisonnée des coûts et de déployer des politiques innovantes dans le cadre de la délibération cadre sur des objectifs annuels. J'en ai terminé. Vous l'aurez compris, tout au long de mon exposé, mon message est le suivant : démocratiser votre gouvernance avec davantage de transparence et, plutôt que thésauriser, favorisons une politique d'investissement plus vertueuse sur le plan environnemental ou social et orientons nos dépenses vers le mieux vivre ensemble.

**M. Francis VERCAMER :** Je vais commencer par vous féliciter, Monsieur le Maire. Le ROB a l'air d'être beaucoup plus précis que d'habitude, puisque le propos de Madame Chouia est beaucoup plus long que d'habitude. Cela veut dire que vous avez été beaucoup plus précis que votre prédécesseur dans les projets que vous allez faire et plus complet. C'est déjà un point important à évoquer pour ce premier ROB que vous présentez en solo. L'année dernière, je rappelle que nous l'avions fait à deux voix. Je ne reviendrai pas sur la partie pléthorique, puisque nous y reviendrons sur le rapport de la CRC, je pense que nous aurons l'occasion de nous attarder sur ce sujet de la trésorerie. Il ne faut pas confondre trésorerie et excédent, parce que vous faites un mélange. La trésorerie est l'argent que nous avons en banque, mais nous avons aussi des engagements à respecter. Alors que l'excédent, c'est ce qu'il reste, que nous pourrions appeler le bénéfice d'une entreprise. Là, vous mélangez un peu les deux. Vous avez l'air d'expliquer que la trésorerie que nous avons de côté peut servir à faire des

dépenses supplémentaires. Ce n'est pas ma façon de penser. J'espère que les Français ne font pas pareil que vous, parce que c'est comme cela qu'ils se retrouvent en surendettement. Je voudrais simplement dire quelques mots. Vous avez évoqué de nombreux sujets et je pense que Monsieur le Maire répondra à un certain nombre de sujets qui lui sont chers et qu'il a voulu mettre dans son rapport d'orientation. Moi, je voudrais évoquer quelques sujets sur la partie financière, puisque je l'ai mise en place il y a quelques années. Depuis 1995, j'essaie de tenir un rythme constant, permanent de bonne gestion, que Pascal Nys est en train de perdurer.

J'entends bien, quand vous dites par exemple : sauf transfert de compétences au maintien des taux, est-ce que cela veut dire que s'il y a un transfert de compétences, nous ne pouvons pas augmenter les taux ? Non, je pense que Monsieur le Maire l'a évoqué, comme je le disais avant. À partir du moment où nous sommes dans un environnement financier qui n'arrête pas de bouger, je vous rappelle quand même que le gouvernement a annoncé qu'il allait supprimer la taxe d'habitation, sans nous dire par quoi elle allait être remplacée. Cela me paraît normal qu'il y ait quand même quelques principes de prudence dans le rapport d'orientation budgétaire, heureusement. Je rappelle quand même que la taxe d'habitation, c'est à peu près 20 % de notre budget. Si, demain matin, le gouvernement dit qu'il supprime la taxe d'habitation sans la remplacer, je peux vous dire que nous allons vite être dans le mur. Cela me paraît normal, en bon gestionnaire, qu'il se pose la question. Moi, je ferais la même chose. Quand j'étais à sa place, nous n'avions pas vraiment de visibilité. Aujourd'hui, le gouvernement a annoncé la suppression de la taxe d'habitation, il n'a absolument pas indiqué par quoi il allait la remplacer. Vous avez d'ailleurs entendu différents bruits, cela allait être remplacé par une taxe sur les carburants, je pense que c'est plombé depuis les gilets jaunes. Cela allait être remplacé par la taxe foncière qui viendrait d'autres collectivités locales, cela allait être remplacé par une partie de ce que je ne sais plus quelle recette encore. Aujourd'hui, le gouvernement ne sait pas par quoi il va la remplacer. Certes, en 2019, elle est remplacée à l'euro près par des dotations pour lesquelles nous n'avons pas de vision claire. Nous pouvons considérer que le gouvernement ne va pas s'engager à la légère sur ces sujets qui concernent le budget 2019. Mais en 2020, nous n'avons aucune visibilité. Cela me paraît normal qu'il mette les conditions. Si le gouvernement transfère des compétences et supprime la taxe d'habitation, nous ne savons pas trop où nous allons. Vous allez me dire « vous avez une trésorerie pléthorique ».

Là encore, ce n'est que de la trésorerie, ce n'est pas de l'excédent. Deuxième remarque, je ne suis pas du tout d'accord sur votre principe de dire que nous avons thésaurisé sur la ville, au détriment du traitement de la pauvreté. Je ne suis pas du tout d'accord. D'ailleurs, nous avons un prix que Monsieur le Maire a demandé à aller chercher la semaine prochaine. Je vous rappelle quand même, sur un certain nombre de solidarités dans les quartiers, notamment ce que nous appelons le centre solidaire. Nous avons quand même développé une politique cohérente, de développement d'offre sociale ou d'offre publique dans les quartiers, tout en maintenant un dispositif permettant de faire face aux engagements que nous aurons demain. Les engagements de demain, c'est quand même le projet de renouvellement urbain dont vous parliez tout à l'heure, dans lequel vous habitez en partie. Je rappelle que le PRU n'est pas que sur la Lionderie, mais également sur les 3 Baudets, sur Hauts Champs-Longchamp. C'est tout le périmètre QPV qui va être impacté. Nous sommes en quartiers d'intérêt régional. Aujourd'hui, nous n'avons aucune idée de la participation de l'ANRU. Si nous nous en tenons à ce qu'ils avaient dit il y a quelques années, le maximum que nous pouvons toucher de l'ANRU est quatre millions. J'espère bien que nous aurons plus, mais c'était cela, au départ, sur un projet qui est évalué aujourd'hui à 93 millions, si je me souviens bien. La ville doit être impactée à hauteur d'une vingtaine de millions d'euros. Franchement, si vous estimez que c'est anecdotique dans le budget de la ville, j'espère bien qu'un jour, vous ne serez pas à ma place. Je pense que la gestion que nous avons est bonne.

Monsieur le Maire poursuit dans son rapport d'orientation budgétaire un certain nombre d'orientations intéressantes, avec des actions qu'il veut mener, je suppose qu'il y reviendra dans le débat. Je pense qu'en tout cas, en matière financière, la ville est bien gérée. La Chambre Régionale des Comptes l'indique, nous en parlerons après, elle le remarque. Elle en était même étonnée, parce que

quand j'ai été auditionné, elle m'a posé des questions en demandant comment nous avons réussi à tenir une telle situation, alors que d'autres villes dans la même situation que nous sont en grande difficulté. C'est parce que, justement, nous avons un cap et une méthode de gestion rigoureuse et respectueuse de nos habitants.

**M. Saïd LAOUADI :** Je veux revenir sur ce qui a été dit sur le marché du dimanche. Moi, je suis à chaque fois attristé. Dès que quelque chose se fait sur le centre, apparemment, nous nous mettons, nous, élus, des frontières pour empêcher les gens de certains quartiers de s'y rendre. Surtout pas. Tout comme j'invite les gens habitant les autres quartiers à aller aussi dans les quartiers nord, où des choses se font aussi. C'est quand même fatigant de l'entendre dire, je remercie le travail fait par Ghislaine et Barbara pour le marché qui n'est pas aussi simple que cela. Il est très demandé, je pense qu'il est mixte. Je ne pense pas que nous ayons empêché qui que ce soit de s'y rendre, au contraire, c'est un marché qui fonctionne très bien. Je souhaite à beaucoup de villes d'avoir un marché qui fonctionne aussi bien que celui-là. Et puis je rappelle tout le travail qui a été fait par Ghislaine, par Jean-François, pour essayer de mettre en place des marchés dans les Hauts Champs, Longchamp. Nous sommes en train de réfléchir maintenant sur Beaumont pour les années à venir. C'est fatigant à chaque fois de sous-entendre que nous empêchons les gens de circuler sur cette commune, d'un quartier à un autre. La volonté qu'a toujours eue Monsieur Vercamer, celle reprise par Monsieur Nys, c'est une ville dans son entièreté, sans distinction de quartiers. Oui, il y a des quartiers où il faut tirer vers le haut, je l'entends bien, sur le mode économique, etc. Dieu sait si nous faisons pas mal de choses. Nous n'avons pas encore tout réussi, mais quand même. Cette histoire à chaque fois de dire que le Zéphyr est fait pour ci, le marché est fait pour cela, c'est fatigant. Je suis au désespoir, à un moment. Il faut au contraire faire en sorte que l'ensemble de la population vienne participer à un temps convivial. Le marché est aussi un temps convivial d'échanges, de partage.

**Mme Karima CHOUIA :** Excusez-moi, c'est exactement ce que je dis, moi aussi. Cela me fatigue que vous compreniez toujours ce que vous avez envie de comprendre. J'entends bien l'autocongratulation, tout ce que vous faites est magnifique, nous ne nous remettons jamais en question. Ce n'est pas du tout le sens du propos que j'ai tenu sur le marché. Je n'ai pas dit que la ville mettait des frontières et empêchait les gens de venir. Je m'interroge et je dis qu'il faudrait peut-être que nous nous interroguions pour trouver les causes et proposer des solutions.

**M. Saïd LAOUADI :** Je vais quand même vous répondre, Madame Chouia. J'ai mal compris, je ne comprends pas le français, je m'en excuse.

**Mme Karima CHOUIA :** Encore une fois une interprétation, « je ne comprends pas le français ». Est-ce que c'est ce que j'ai dit ?

**M. Saïd LAOUADI :** C'est comme cela que je l'ai compris. Simplement, si le propos est de dire qu'il faudrait une réflexion pour faire bouger les gens, je pense que nous sommes tous responsables, c'est ce que nous faisons au quotidien et vous aussi, d'ailleurs, j'en suis persuadé, pour que justement les gens puissent bouger dans cette commune et avoir accès à tout ce qui existe, quelle que soit la situation géographique de l'association ou de la structure concernée.

**M. Kamel MAHTOUR :** Madame Chouia, je voudrais revenir sur la jeunesse. J'excuse mon collègue qui est retenu pour des raisons personnelles, avec qui je travaille en étroite collaboration. Je m'occupe de la prévention. Je voulais parler sur deux points, sur la jeunesse. Il y a le « pass à l'action » qui a été mis en place depuis 2011. Nous finançons les permis de conduire, l'aide à l'animation, l'aide au départ, les projets d'initiatives pour nos jeunes dans tous les quartiers de la ville. Une soirée du fonds d'aide aura lieu mercredi prochain, nous sommes en train de finaliser le bilan pour cette année. Je vous invite à venir à la salle des fêtes à 18 heures mercredi prochain pour la soirée du fonds d'aide des jeunes. Vous verrez que nous faisons beaucoup pour notre jeunesse. Sur le PIA, depuis maintenant un an et demi que le programme d'investissement d'avenir de la jeunesse a été mis en place, vous avez présenté l'axe trois de la prévention. Là aussi, nous finalisons les bilans. Depuis un an et demi, avec nos partenaires qui n'ont pas chômé, la cellule de coordination qui est en route

depuis 2005 se réunit une fois par mois avec les deux centres sociaux, Horizon9 et la Mission locale, la cellule parcours de jeunes, individuels et collectifs. Je propose à Monsieur le Maire ce soir, dans une commission spéciale, de vous faire le bilan détaillé de ce qui se fait sur la jeunesse et la prévention, pour que vous ayez tous les éléments. Dans notre ville, nous faisons pas mal de choses pour la jeunesse.

**Mme Karima CHOUIA :** Merci, Monsieur Mahtour. En fait, sur la jeunesse, ce n'est pas tant le descriptif de ce qui se fait que j'ai demandé. En fait, c'était juste d'expliquer la tranche d'âge, parce qu'entre ce qui est écrit dans le rapport et ce qui était expliqué en dessous, pour moi, cela relevait de l'enfance et du scolaire. C'était cela, la question.

**M. Pascal NYS, Maire :** Quand nous parlons de médiateur, nous ne devons pas parler de prime jeunesse.

**Mme Karima CHOUIA :** À cet endroit-là dans le rapport, il est question de prestations culturelles dans les écoles, du plan mercredi, etc. C'était juste pour voir jusqu'où vous allez sur la jeunesse et ce que cela comprend. Pour moi, c'est de l'enfance et du scolaire.

**M. Pascal NYS, Maire :** Il y a la jeunesse scolaire et ensuite la jeunesse des un petit peu plus grands, sur lesquels le PIA prend notamment le relais.

**Philippe SIBILLE :** Madame Chouia, je vous ai entendue évoquer très rapidement les centres sociaux. Je voudrais quand même attirer votre attention sur le fait que les centres sociaux traversent en général des difficultés et aujourd'hui, je crois qu'avec l'accompagnement d'autres financeurs, mais aussi celui de la ville, nous essayons de porter au mieux les centres sociaux. Ils restent chacun concerné dans les difficultés, pour lesquelles l'accompagnement de la commune, par le biais du CCAS, participe à cette action sociale que vous trouvez insuffisante. Je dirais que nous avons un partenariat avec les deux centres sociaux que nous portons aujourd'hui, avec des ajustements avec le CCAS. Je pense que dans la salle, certaines apprécieront mes propos, je l'espère. Madame, ensuite, vous évoquez le logement. Je pense que l'ANRU 1 a porté quand même ses fruits. Tout n'est pas parfait, bien évidemment, mais nous avons quand même apporté à une population en grande difficulté de logement et aussi en accompagnement social, en accompagnement au logement, un effort notoire. D'ailleurs, j'espère qu'il sera reconnu, par rapport à ce NPRU deux. Sur l'accompagnement, vous dites que vous allez être vigilante au relogement, mais sachez qu'aujourd'hui, nous ne restons pas non plus inactifs. Nous nous intéressons déjà au public prioritaire dans les relogements, à la fois sur la Lionderie, mais aussi aux 3 Baudets. C'était une petite remarque, je voulais vous tenir en haleine. Pour revenir sur quelque chose que je vis un peu mal dans votre commentaire, même si je le trouvais intéressant, c'est d'évoquer aujourd'hui un non-intérêt sur la population en difficulté. Je l'ai ressenti comme cela, mais j'ai peut-être fait une interprétation. Tout reste encore à faire, certes, mais je pense qu'aujourd'hui, quand je vois, Madame, encore ce matin, l'intérêt qu'ont les gens à vivre leur commune intra-muros sur des logements à améliorer, mais aussi avec leur contribution, quand je vois aussi des gens extérieurs vouloir venir à Hem, je me dis que, tout compte fait, la politique menée, fiscale, sur la culture et sur l'animation de la commune reste dans le territoire élargi de la MEL, remarquée.

**Mme Karima CHOUIA :** Sur le modèle économique des centres sociaux, ce n'est pas moi qui le dis, c'est dans votre rapport, j'ai juste repris ces points-là. Dans mon propos, effectivement, je n'ai pas mis en cause les centres sociaux. J'ai dit qu'effectivement, il fallait réfléchir de manière plus globale, parce que les centres sociaux se trouvent aussi sur des territoires où il y a plein d'autres associations. Du coup, il y a une fuite des publics, une fuite des missions. S'il y a un choix à faire, il faut peut-être recentrer les missions et utiliser nos centres sociaux.

**Philippe SIBILLE :** C'était tout l'intérêt de la CTSF, effectivement, sur les redondances, le côté coopératif et la coordination.

**Mme Barbara RUBIO :** Je voulais rajouter sur la jeunesse une action que nous avons mise en place cette année qui est la plateforme Jeunesse. Elle est destinée aux 13-17 ans. Certes, nous pouvons encore nous améliorer en termes de communication. Madame Chouia disait que, parfois, certaines actions n'étaient peut-être pas suffisamment communiquées. En effet, sur la plateforme, cela mériterait, parce qu'il y a un accueil extraordinaire, tous les jours, de la ville et aussi pendant les vacances scolaires, avec une offre vraiment de qualité. Les enfants ont eu la possibilité d'aller sur Paris au mois de septembre, une semaine, également à la mer au mois de juillet. Il y a deux encadrants qui sont formidables, qui mélangent un bon dosage entre activités sportives et culturelles. Voilà une plateforme à découvrir pour les 13-17 ans.

**Mme Joëlle COTTENYE :** Simplement pour préciser, je pense qu'il ne faut pas oublier tout le travail que nous avons fait depuis un petit moment au niveau des enfants. Notamment, Madame Chouia, je pense que vous y avez aussi un peu participé, à savoir le fait que la ville de Hem offre une classe de découverte aux enfants, pour envoyer tous les CM1 et CM2, pour qu'ils puissent partir au moins une fois lors de leur scolarité de cycle élémentaire. Dans le cadre de ces classes de découverte, ce sont des voyages entièrement gratuits pour les familles, ils sont pris en charge globalement par la ville de Hem à peu près à hauteur d'un peu plus de 70 000 euros. D'autre part, je rappelle aussi tout ce que la ville a investi, a engagé, pour bon nombre d'enfants scolarisés. Il y a plus de 2200 enfants scolarisés sur la ville de Hem, notamment lors des festivités qui concernaient le 11 novembre, pour les acheminer vers des musées de mémoire collective, dans le cadre de tout ce travail qui a été fait sur la Guerre de 14-18.

**M. Thibaut THIEFFRY :** Très rapidement, je rappelle que, malgré ma position géographique, je reste dans la majorité. Ensuite, par rapport à une de vos interrogations sur la police municipale, notamment, et sur la présence sur des horaires plus larges, c'est une question qui peut se poser. La police municipale, vous n'avez pas dit le contraire, mais il est toujours bon de le rappeler, va partout dans la ville. Concernant les plages horaires, il y a déjà une souplesse de fait. Il y a un certain nombre d'actions qui amènent des procédures longues. Un agent qui est censé terminer à minuit peut finalement se retrouver au commissariat de Roubaix ou sur le terrain à Hem à une ou deux heures du matin. C'est notamment le cas quand il y a une détection de véhicule volé. Il y a des procédures qui rallongent la présence sur la ville, donc les horaires sont flexibles et plus larges que nous pouvons le penser. Ensuite, dernier point sur la police municipale, un certain nombre d'actions a été mis en œuvre ces derniers mois, qui confortent les habitants dans le fait que leur police est avec eux, que ce soit à Hem ou sur l'ensemble des autres villes couvertes, avec notamment des plans d'action importants pour lutter contre les excès de vitesse. Nous en avons vu l'illustration il y a trois semaines. D'autres sont évidemment prévues dans les mois qui viennent. Rapidement, sur la partie vidéoverbalisation, c'est un débat que vous ouvrez, il mériterait d'être échangé plus longtemps. C'est simplement la suite logique de notre philosophie. Quand vous dites que c'est juste de la répression, non. Tout comme nous pensons que la vidéoprotection n'est pas juste de la répression, c'est aussi de la prévention et c'est surtout de la dissuasion.

**Mme Karima CHOUIA :** Sur la sécurité, moi, je reviens toujours aux chiffres. Nous avons un vrai désaccord de fond sur la vidéoprotection, vous pouvez l'appeler comme vous voulez, mais la vidéoverbalisation, pour moi, cela ne va rien apporter du tout. Je n'ai jamais eu de chiffres. J'ai beau les demander, faire tout ce que je veux, répéter à chaque conseil municipal, nous n'avons pas de chiffres.

**M. Francis VERCAMER :** Simplement, je reviens sur les tout premiers propos de Madame Chouia qui indiquait qu'il n'y avait pas de débat ou de concertation. Je pense que ce conseil municipal est l'exemple frappant de l'inverse. Dans tous les conseils municipaux de France ou quasiment, vous avez le droit de ne prendre la parole qu'une seule fois. Vous devez débiter votre texte et après, terminé, vous n'avez plus droit à la parole. Chez nous, vous prenez même la parole sans que le Maire ne vous la donne. Si ce n'est pas de la démocratie, je me demande ce que c'est.

**Mme Annie LEFEBVRE :** Moi, je voudrais revenir sur l'interprétation que nous avons plus ou moins, sur ce que vous avez dit sur le marché. Je voudrais dire que c'est vrai qu'il est difficile... même si c'est assez démocratisé, nous commençons à voir pas mal de gens d'un peu tous les quartiers, c'est vrai que nous pouvons nous dire qu'il n'y en a pas assez. Je vais parler pour ma paroisse, sur la délégation qui m'a été donnée, pour avoir fait beaucoup de chemin grâce à Arbo Rando, etc., nous commençons à voir les gens des quartiers nord, un peu plus loin, qui découvrent des boucles, des nouveaux chemins. Moi, je crois réellement que cela va permettre aux jeunes, aux familles de venir avec les enfants et de bouger plus facilement, à pied, le dimanche matin, surtout quand il fait beau. Nous l'avons vu à la Ferme Braquaval. Moi, j'ai une petite expérience sur le tremplin aux devoirs, c'est très difficile de faire bouger les jeunes, les familles de leur quartier. Nous aimons bien rester dans tout ce qui est à côté, c'est facile, nous sommes vite rentrés chez nous. Je crois qu'il faut aussi attendre, cela va passer par le carnaval, les fêtes de Noël, etc. Nous allons nous mêler beaucoup plus, la convivialité, les gens vont découvrir chacun de leur côté... Actigym, cela se démocratise, nous commençons à nous mélanger. Je trouve que c'est très bien. Il ne faut pas trouver le négatif, je crois que cela bouge.

**Mme Karima CHOUIA :** Je demande à ce que nous y réfléchissions. Ce n'est pas que ce soit négatif. En plus, je ne parle même pas de quartiers nord, quartiers sud ou n'importe quoi. J'ai dit les plus fragiles et les plus aisés, c'est autre chose. Cela signifie qu'il y a aussi une réflexion à avoir sur les commerçants et les produits que nous vendons. Ce marché est super, il y a des bons produits, mais il n'est pas adapté à toutes les bourses. C'est ce qui fait aussi qu'il est restrictif. C'est autre chose, nous sommes d'accord, mais la restriction vient aussi de là. Moi, je n'ai pas parlé de différences entre les quartiers.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci. D'autres interventions ? Je vous remercie pour la qualité du débat et de vos interventions, même si nous avons eu un moment un peu passionné. Je pense qu'en termes de budgets, par rapport à votre diminution récurrente des taux communaux, c'est un désaccord sur le fond. Je ne tiens pas à ce que nos Hémois se transforment en gilets jaunes, aussi bien dans la journée que dans la nuit, en leur imposant des taux variables, d'année en année. Avec la magistrate de la CRC, cela me permet de faire un pont par rapport à l'autre, nous avons eu ce débat. Pour elle, une commune doit avoir en gros des taxes qui suivent tout simplement les emprunts que la commune contracte. Si une commune a 15 millions à investir sur cinq ans, elle divise par cinq, elle emprunte trois millions et donc chaque année, elle augmente ses impôts. Cela paraît complètement logique. Ce n'est pas du tout notre façon de faire. Ce ne sera jamais notre façon de faire. Aujourd'hui, nous avons économisé, nous avons une trésorerie qui nous permet de pouvoir aborder le projet du NPRU avec une certaine aisance. Nous savons que nous allons pouvoir faire face à ce projet. Nous savons que nous allons pouvoir faire face à notre ambition de rénover réellement les quartiers concernés par le NPRU. C'est vraiment le fond. Nous avons une façon de gérer en bon père de famille. C'est-à-dire que nous essayons d'avoir un endettement minimum, voire nul, tel que nous pouvons l'avoir actuellement, de façon à avoir une véritable volonté d'investissement et de prévoir des projets à moyen, voire long terme. Le projet de l'ANRU 2, le NPRU, c'est quelque chose que nous savons depuis très longtemps. Il nous fallait impérativement emmagasiner de la trésorerie. Il était inimaginable qu'à partir de l'année prochaine, nous puissions emprunter trois ou quatre millions d'euros par an sur quatre ou cinq ans, de manière à pouvoir faire face aux dépenses. C'est impossible. Dire aux habitants : vous nous avez payé autant d'impôts, c'est normal, maintenant, ils sont multipliés par quatre. Je suis désolé, nous ne faisons pas partie de cette bande-là, nous n'en ferons jamais partie. Je sais que c'était un long débat que nous avons eu avec la magistrate de la CRC, qui pensait réellement qu'une commune se gérait comme cela. Force est de constater quand même que sa hiérarchie a pensé qu'une autre voie était préférable pour elle. Tant mieux pour les communes qu'elle a auditées. Je vous propose de clore le débat. Un vote est à effectuer sur le ROB. Qui désire adopter les orientations que j'ai pu présenter ? Abstentions ? Madame Chouia. Merci.

## **2. CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES – COMMUNICATION DU RAPPORT**

**M. Pascal NYS, Maire :** Je dois d'abord vous lire la synthèse :

« La commune de Hem, qui compte près de 19 000 habitants, située dans le département du Nord, entre les villes de Roubaix et Villeneuve-d'Ascq, membre de la métropolitaine de Lille, est confrontée à une situation sociale défavorable ; avec une part des foyers non imposables de 57,5 % en 2016. La fiabilité de ses comptes reste perfectible. La gestion comptable des immobilisations, leurs cessions et les provisions doivent être ainsi améliorées. Les prévisions budgétaires demandent aussi à être affinées, afin de réajuster les crédits à la capacité réelle de la collectivité à mettre en œuvre des projets. La commune ne s'est pas dotée d'outils de pilotage en matière de gestion immobilière et patrimoniale, qui seraient de nature à optimiser l'occupation de ses locaux et identifier les regroupements rationnels de services, les biens devant être réhabilités ou pouvant être vendus. Une approche globale permettrait aussi d'améliorer la définition des besoins et d'éviter ainsi les surcoûts importants lors d'opérations de rénovation, telles le réaménagement de l'Hôtel de Ville. Sa situation financière entre 2013 et 2017 est très confortable, elle a su maîtriser l'évolution de ses charges de gestion, qui diminuent de 3,3 % en moyenne annuelle sur la période. Les effectifs municipaux ont baissé de 4 %. » Je mettrais un bémol par rapport à la suppression des TAP. « Les produits de gestion enregistrent une augmentation annuelle moyenne de 1,6 %. Ses ressources institutionnelles, qui en constituent près de la moitié, révèlent une dépendance de la commune vis-à-vis de l'État pour ses recettes au fonctionnement. La commune a ainsi bénéficié d'une forte augmentation de la dotation d'aménagement, +27,5 %, compensant la baisse de 23,5 % de la dotation forfaitaire sur laquelle pèse la contribution à l'effort de redressement des finances publiques décidé par le gouvernement. L'effort d'investissement de la commune est soutenu depuis 2014 et le financement des dépenses d'équipements a été assuré sans difficulté entre 2013 et 2017. Par l'effet conjugué de la maîtrise de ses charges de fonctionnement, de la décision de ne pas recourir à l'emprunt et d'un faible taux de réalisation de ses dépenses d'équipement par rapport aux prévisions budgétaires, la commune, en maintenant un effort fiscal important, s'est constituée progressivement un fonds de roulement pléthorique, passant de 19 millions à près de 26,6 millions à fin 2017. » Voilà pour la partie obligatoire. La ville de Hem a fait l'objet d'un contrôle de ses comptes et de sa gestion par la Chambre régionale des Comptes des Hauts-de-France. Comme vous le savez, la CRC est une juridiction financière qui est chargée de vérifier le bon emploi des deniers publics. Ce n'est pas la première fois que la CRC est chez nous, puisque nous avons déjà fait l'objet d'un contrôle en 2010 qui, au regard des recommandations qu'avait alors émises la Chambre, avait permis d'améliorer notre fonctionnement sur le plan administratif, comptable et budgétaire. L'objectif d'un contrôle, quel qu'il soit, bien entendu d'en tirer le positif et de voir la façon avec laquelle nous pouvons faire progresser la collectivité. À l'occasion de ce nouveau contrôle, la Chambre régionale des Comptes a été plus particulièrement attentive à la fiabilité des comptes, à la gestion du patrimoine immobilier par la commune et à l'analyse financière prospective et rétrospective. Ces différents éléments ont été observés sur une période s'étendant de 2013 à 2017, soit une large part de gestion exercée par mon prédécesseur Francis Vercamer, que nous poursuivons aujourd'hui avec son soutien. Juste pour information, comment se déroule un tel contrôle ? Il ne s'agit pas d'un examen par une magistrate de la CRC qui reste dans ses locaux, à étudier les documents que nous lui donnons. Un contrôle de la CRC implique une présence régulière dans nos locaux d'un magistrat de la CRC, c'était donc une magistrate pour ce qui nous concerne. Elle exerce son contrôle sur pièces, sur place et se rend dans les différents sites de la commune en fonction de l'objet de son contrôle. Dans le cas présent, elle a été manifestement dans les écoles, dans les salles culturelles et sportives. La magistrate m'a rencontré au préalable, bien entendu et également Francis Vercamer, puisqu'il était le précédent maire. Je me fais aider dans le contrôle par le directeur général des services et le directeur des finances, qui ont pour mission d'apporter les explications et les éclaircissements utiles sur les différents points qui font l'objet du contrôle. Il s'agit donc d'un moment de mobilisation intense, pour ne pas dire stressant, des services requis par le contrôle. Je tiens à saluer celles et ceux qui se sont investis dans le déroulement de celui-ci, tout au long des dix mois qu'a duré la procédure, et en premier Jérôme Plaisier, parce qu'il a vécu avec Christophe Tonon, le directeur financier, des moments compliqués. Force est de constater que notre magistrate était très compliquée dans ses relations avec les agents, excessivement suspicieuse dans les approches, demandant quatre ou cinq



fois les éléments sous des angles différents, pour essayer de voir si réellement nous avons triché. Très honnêtement, si elle avait elle-même appuyé sur le bouton de l'ordinateur, elle aurait eu l'ensemble des données. Elle a fait très peu de cas du travail fourni, que ce soit par Jérôme ou Christophe. Elle n'a absolument pas tenu compte du fait que Jérôme était relativement récent dans la fonction, ainsi que moi-même. Peu importe. Dix mois se sont écoulés entre la notification que j'ai pu avoir par la CRC et la décision de contrôle, ainsi que la réponse définitive de la ville, qui a été notifiée à la Chambre le 21 septembre dernier, en réponse à la lettre d'observation définitive, notifiée au préalable par la CRC à la ville le 23 août. Vous voyez les différentes étapes qui ont émaillé la procédure qui respecte les principes de la confidentialité. Il est à noter que les échanges entre la ville et la Chambre, jusqu'à leur publication finale, sont en effet confidentiels. Nous ne pouvons pas dire que la magistrate ne l'a pas répété, je pense que c'était à peu près deux fois par jour. Il y a un dialogue formalisé entre la Chambre et la ville, un dialogue écrit dans le cadre des échanges sur les observations provisoires, mais aussi orales, puisque Francis Vercamer a demandé à être auditionné par la Chambre réunie, dans un format collégial, pour expliquer par lui-même les principes de sa gestion. Dans sa façon d'agir, la magistrate ne voulait parler qu'à moi et non pas à mon prédécesseur, puisqu'il n'était plus maire. Vous comprendrez que c'était un peu compliqué, il a fallu que Francis Vercamer aille à Arras pour s'expliquer par rapport à sa gestion. Au final, vous pouvez lire un rapport que vous trouverez sur le site de la ville, mais également sur le site de la CRC, qui contient l'appréciation par la juridiction financière de la situation des comptes et des finances de la commune, de la gestion de son patrimoine immobilier, ainsi que sept recommandations, dont trois relèvent de rappel au droit. Je me permets de dire qu'en parallèle, le nombre de recommandations issues du précédent contrôle était de 19. Nous nous sommes légèrement améliorés depuis, manifestement. Les réponses apportées par la ville et Francis Vercamer sont également publiques et consultables. Synthèse de la CRC : globalement, la description de la CRC de la situation financière de la commune permet d'apercevoir un tableau très satisfaisant des finances de notre ville. La situation est saine, la Chambre la qualifie même de très confortable. Je nuancerais totalement ce propos, dans la mesure où il pourrait laisser entendre que nous nous reposons sur une cagnotte, voire un coffre. Or, il n'y a ni cagnotte ni coffre, je peux vous l'assurer. Les réserves acquises dans le cadre d'une gestion active et prudente, qui fait depuis plusieurs années la part belle à l'investissement pour moderniser l'ensemble des quartiers de la commune. À cet égard, la trésorerie dont dispose aujourd'hui la ville s'inscrit pleinement dans cette logique qui perdure dans le droit fil de la gestion impulsée par Francis Vercamer. Cette trésorerie est réservée à l'investissement de plusieurs projets de la ville, notamment ceux qui seront réalisés dans le cadre de la rénovation urbaine de la Lionderie notamment, dont le montant global, je le rappelle, dépasse les 93 millions, comme Francis Vercamer vous le disait tout à l'heure. La participation ville sera plus proche de 20 millions que de 15. La situation financière de la commune est saine. La Chambre souligne aussi – et c'est une satisfaction pour notre équipe – que nos charges de gestion sur la période étudiée sont en diminution. Il s'agit des charges à caractère général, des achats -8 %, les déplacements -29 %, publications et relations publiques -25 %, charges de personnel -4 %. Je rappelle le bémol que j'avais émis tout à l'heure, à savoir que l'arrêt des TAP a forcément fait baisser légèrement les charges de personnel, y compris le nombre d'agents. Pour en arriver là, il y a eu un effort véritable de rationalisation de nos dépenses, souligné par la Chambre, qui est le fruit d'une politique assumée sur la durée par l'équipe municipale, à laquelle, je tiens à le souligner, chacun a apporté sa pierre, et en premier lieu les agents municipaux. Cet effort de rationalisation nous a permis jusqu'à aujourd'hui d'éviter comme le remarque d'ailleurs la Chambre cet effet ciseaux tant redouté qui résulte de la baisse des dotations et de la hausse des dépenses. Or, cet effort de rationalisation nous demande aussi un effort d'organisation et un devoir d'innovation, auxquels les agents municipaux prennent leur part pour travailler différemment et renouveler les façons de faire. Je tiens à les en remercier à nouveau. La situation financière de notre commune est saine, alors même que Hem n'est pas une commune riche. La Chambre le précise, le potentiel fiscal, c'est-à-dire le produit de l'imposition locale que la commune devrait percevoir si elle appliquait les taux moyens nationaux est faible. Les bases de la taxe d'habitation sont faibles et ont baissé. La commune est dépendante de l'État et de ses dotations pour ses ressources. Ce dernier point est d'ailleurs une situation que nous déplorons, d'autant plus qu'il ne risque pas de s'améliorer, avec la suppression annoncée de la taxe d'habitation, déjà effective pour partie. Nous comprenons que l'État

veuille rendre l'impôt plus juste, mais il le fait en gelant l'une des ressources des communes, le dernier facteur de cohésion sociale, à l'origine de 70 % de l'investissement public. La situation financière de notre commune est saine aussi parce qu'elle a su limiter les charges financières et diversifier ses sources de financement. La ville de Hem est ainsi une des communes de la métropole qui se distingue par sa volonté délibérée de ne pas recourir à l'emprunt pour réaliser ses investissements. Le choix a pour effet de ne pas consacrer les deniers publics au règlement de frais financiers, mais à consacrer quasi exclusivement au fonctionnement des services administratifs, à l'œuvre des services aux Hémois et à la modernisation de la ville par le biais d'investissement dans les équipements publics nouveaux, consacrés à l'entretien et à la modernisation du patrimoine existant. Ce choix du désendettement, nous l'avons vu à l'occasion de l'examen du ROB il y a quelques instants, atteint son point d'orgue cette année, puisque nous pouvons afficher en 2019 une dette de zéro. Parallèlement, notre capacité d'autofinancement net a augmenté. La Chambre note en 2016 une capacité d'autofinancement de 335 euros par habitant, contre 82 en moyenne pour les communes de la même strate. La Chambre souligne ainsi que le financement des investissements a été assuré sans difficulté entre 2013 et 2017, que l'effort d'équipement est soutenu sur la même période, montant ainsi la capacité de la ville à mettre en œuvre ses projets. Enfin, la situation financière de la commune est saine, dans l'intérêt même des Hémois et permet à la ville de faire le choix de ne pas augmenter ses taux de fiscalité locale.

Là aussi, il s'agit d'un choix de gestion particulièrement marquant que nous avons décidé il y a maintenant près de dix ans, à la fois pour préserver le pouvoir d'achat des Hémois, pour inscrire notre fiscalité dans une certaine stabilité au regard de la fiscalité pratiquée par d'autres collectivités ou par l'État et pour en faire un élément d'attractivité de notre commune. Les taux de la fiscalité locale à Hem sont ainsi inférieurs aux moyennes observées au sein de la métropole. En résumé, nous pouvons donc estimer que les fondamentaux sur le plan financier sont bons, voire très bons. Bien sûr, la Chambre a également identifié des axes de progrès et c'est tant mieux pour notre gestion. Sept recommandations ponctuent ainsi le rapport de la Chambre Régionale des Comptes, contre 19 pour le précédent contrôle. Trois d'entre elles constituent des rappels au droit très techniques, concernant en particulier les écritures comptables pour des cessions immobilières. Des difficultés demeurent sur des biens dont la valeur d'origine reste incertaine. S'agissant de biens qui avaient été dans le patrimoine de la ville au tout début des années 1980, voire fin des années 1970. Des échanges réguliers à ce propos ont déjà eu lieu avec les services de la Direction régionale des Finances publiques et vont se poursuivre pour régulariser la situation. Il en est de même pour l'inscription budgétaire des provisions pour risques et charges, auxquelles la ville substituera un mécanisme de mise en réserve. Vous comprendrez que c'est vraiment technique. S'agissant de la durée du temps de travail, moins technique cette fois, je ne voudrais pas que la recommandation formulée par la Chambre porte atteinte à l'image des agents municipaux et à leur implication dans les missions et leurs fonctions. J'ai été adjoint aux ressources humaines, vous le savez bien, pendant de très nombreuses années, je peux témoigner du professionnalisme déployé par nos agents pour apporter le meilleur service aux Hémois. En tant que maire, je ne peux que le constater.

Nous allons prendre bien entendu le temps avec les représentants du personnel pour étudier la répartition et l'organisation du temps de travail, pour trouver une solution qui convienne à tous. Nous aurons sans doute l'occasion d'envisager cette question dans le cadre des nouvelles dispositions qui seront introduites dans le projet de loi de réforme de la fonction publique, qui sera examiné en 2019. S'agissant des recommandations proprement dites, pour ce qui concerne la régularisation des opérations de virements au compte des immobilisations corporelles, nous sommes dans des considérations d'écriture comptable. La situation a fait l'objet d'un travail d'apurement par nos services en lien avec la trésorerie. Le tableau des effectifs, j'ai l'habitude de dire que c'est la délibération la plus importante, il a été modifié par délibération du conseil municipal en février dernier. La magistrate, manifestement en mal de nous trouver d'autres recommandations, n'en a pas tenu compte. L'objectif était de réduire l'écart constaté entre les postes budgétés et ceux pourvus. Un écart est néanmoins maintenu pour des raisons que je qualifierais de pratiques, qui nous évitent de délibérer trop souvent sur des décisions prises en cours d'année, sur le déroulement de carrière de

nos agents. S'agissant des prévisions budgétaires, nous pouvons avoir un débat sur l'objectif d'affiner celle-ci. Nous estimons que le taux de réalisation de nos investissements doit être pris en compte dans une lecture pluri-annuelle. Dans la mesure où, par définition, la réalisation d'un équipement peut subir des aléas, des retards, parfois même des procédures à respecter. Notre constat est que les réalisations prévues, que ce soit en fonctionnement ou en investissement, sont au final effectivement mises en œuvre. J'en veux pour preuve le montant annuel moyen par habitant de l'investissement par la ville qui, par exemple, en 2016, était pour notre commune de 349 euros par habitant, contre 263 en moyenne pour la strate. En ce qui concerne le patrimoine immobilier, il est sans doute nécessaire d'améliorer nos outils de gestion de ce patrimoine.

Je tiens à préciser néanmoins que ces outils existent, mais qu'ils sont disséminés à travers les services. Nous avons une connaissance bien entendu précise de notre patrimoine, heureusement, sous l'égide des différents services. La Chambre pointe l'absence d'un outil global qui permette d'avoir une approche d'ensemble du patrimoine immobilier. Nous en prenons acte et allons travailler dans ce sens. Notons aussi que si la Chambre indique qu'il s'agit de renforcer la qualité de la gestion du patrimoine immobilier, la Chambre entend qu'il nous faut un outil fédérateur pour ce patrimoine immobilier. Cela ne remet en rien en cause la qualité de gestion que nous avons à ce jour. Pour conclure, nous pouvons constater que ce rapport de la Chambre des Comptes met en évidence une situation financière saine de notre commune. Une mise au service d'un rythme d'investissement soutenu, sans solliciter davantage les Hémois sur le plan fiscal depuis dix ans, sans faire peser sur eux le poids d'une dette communale, la commune, grâce à l'efficacité de la gestion déployée depuis plusieurs années par notre équipe, sous l'égide de Francis Vercamer, a les moyens de ses projets. Une ville qui a les moyens de concrétiser un deuxième grand projet de rénovation urbaine au service de la cohésion sociale dans la ville, une ville qui a les moyens de réaliser des investissements et les actions qui lui permettront de s'affirmer dans la métropole comme une ville moderne, conviviale et attractive. Merci.

**Mme Karima CHOUIA :** La Chambre régionale des Comptes a dressé un rapport fourni, définitif avec vos réponses. C'est toujours intéressant, je trouve, d'avoir un rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion d'une collectivité, nous apprenons beaucoup de choses. C'est un avis extérieur d'une instance compétente et indépendante, bien que vous ayez trouvé la magistrate pas comme vous l'auriez voulue.

**M. Pascal NYS, Maire :** Ce n'était pas qu'elle n'était pas comme nous l'aurions voulue. Quelque part, nous nous en fichons. Si vous voulez, c'est le stress qu'elle a voulu transmettre dans les services, ce n'est pas possible. Nous avons des agents qui font le maximum. Jérôme Plaisier et Christophe Tonon ont été quasi à sa disposition à part entière durant toute la période. Elle n'a eu aucun égard vis-à-vis de ces personnes. C'est épouvantable. Et en plus, deux langages : un langage dans mon bureau et un langage avec eux. C'était vraiment absolument épouvantable. J'allais employer le mot « délétère », je pense que c'est un peu fort, mais c'est un peu dans ce sens.

**Mme Karima CHOUIA :** Je souligne que ce rapport est loin d'être accablant, il fait des rappels à la loi et des recommandations dans l'intérêt de la ville de Hem. Je vais reprendre des petites choses. Il y a des similitudes de critiques entre ce que fait la Chambre et des choses que j'avais eu l'occasion de pointer, sur lesquelles nous avons échangé, vous disiez que je n'avais pas compris. Finalement, je ne suis pas la seule à vous poser des questions. Notamment sur les subventions aux associations, les crédits sur le Gip-Agire, mais aussi sur le fonctionnement des écoles privées. Vous avez répondu tout à l'heure dans le ROB par rapport aux subventions au Gip-Agire, si j'ai bien compris, ce ne sera plus une subvention, mais une participation. Par contre, sur le fonctionnement des écoles privées, il y a encore la question : comment allez-vous procéder ? Elle a noté également que vous surévaluiez les crédits d'investissement par rapport aux réalisations effectives. Nous avons déjà échangé longuement, vous aviez fait des choses, mais je voulais le re-pointer, puisque c'est des choses que j'avais déjà pointées. Sur le personnel, vous l'avez dit tout à l'heure, elle pointe une diminution de 4 % des ETP en quatre ans. Une part des indemnités du personnel est inférieure à la moyenne des communes comparables et un temps de travail inférieur de 32 heures annuelles à la loi. Cette

situation est pour moi la nécessité et l'engagement d'un travail de fond, je pense. Au niveau des ressources humaines, tant en matière d'horaires de travail, d'adaptation d'ouverture au public, mais aussi, peut-être, ce sera l'occasion de se poser la question d'une rémunération incitatrice. La commune a aussi besoin de technicité. Nous voyons aussi qu'il y a un turn-over des personnes, cela peut être le bon moment pour se poser des questions. La Chambre relève également des absences d'un plan pluriannuel d'investissement, qui ne permet pas à la collectivité d'avoir une vision globale de ses besoins réels et d'ajuster sa stratégie de financement en conséquence. L'outil de pilotage et de gestion, vous l'avez relevé, notamment sur la fonction immobilière. Elle nous dit que la fiabilité des comptes de la ville est perfectible. Perfectible, ce n'est pas la perfection. Je sais, vous faites tout bien, mais il n'empêche que ce n'est pas la perfection. Sur la capacité d'autofinancement, elle fait aussi d'autres projections différentes des vôtres, moins catastrophiques, peut-être. Elle dit qu'elles vont croître, encore. J'ai un peu tendance à croire ce que la Chambre Régionale des Comptes dit. Il y a quelque chose que nous avons occulté, que vous avez occulté dans ce rapport, je suis sûre que je vais me faire plein de copains autour de la table, mais il y a une des parties qui est déjà faite, puisque vous avez présenté le ROB, c'était la question de la position qu'entretenait Francis Vercamer. C'est dans le rapport de la CRC. Nous savons bien que cette situation a entretenu la confusion sur le rôle de l'ancien maire. Nous n'avons pas d'adjoint aux finances sur la ville de Hem. Les présentations, les explications fournies sur le budget étaient tout le temps faites par Francis Vercamer. La Chambre maintient sa demande de mettre un terme à cette situation. Visiblement, vous en avez tenu compte dès aujourd'hui. C'était une de mes questions, de voir comment vous alliez réagir à cette mesure. Finalement, vous l'avez fait, vous l'avez anticipé. Je suis une fervente défenseuse de la loi sur le cumul des mandats, vous le savez, je l'ai toujours dit. Cela a été ma position. Effectivement, cette confusion entretenait un peu le flou et ne permettait pas, peut-être, d'être dans les grands principes de cette loi. Nous pouvons nous parler, c'est un débat en toute objectivité et impartialité. Je pense qu'il était nécessaire de poser ce grand principe entre nous et les Hémois. C'est un sujet brûlant, tabou, passionné, tout ce que vous voulez, mais c'était une de mes questions sur ce positionnement et toutes les mesures correctrices que vous alliez mettre en place.

**M. Francis VERCAMER :** Sur cette dernière intervention de Madame Chouia, j'ai dit ce que je pensais aux magistrats qui m'ont reçu, sur cette manie qu'a la Haute fonction publique de considérer que l' élu est quantité négligeable. Nous reconnaissons d'ailleurs actuellement, dans pas mal d'administrations, même le parlementaire est quantité négligeable, puisque le Parlement est devenu une chambre d'enregistrement des décisions du gouvernement, jusqu'à ce que la Haute fonction publique estimera qu'il n'aura plus besoin du gouvernement. Ce n'est pas ma façon de penser. Je pense que la démocratie, c'est d'abord de rendre à l' élu son rôle primordial. Quand nous disons « conseiller municipal », il y a le mot « conseiller », donc il me semble que tout à chacun autour de la table peut conseiller le maire. Quand vous regardez le rôle du conseiller municipal, comme d'ailleurs tout élu, ces contrôles de l'argent public et des politiques publiques qui sont faites, c'est ce que Monsieur le Maire m'a demandé de faire. C'est mon rôle de conseiller municipal de demander si je pouvais, parmi mes fonctions, contrôler ou m'assurer que les dépenses publiques, que la situation financière de la ville reste dans un niveau correct. Cela ne veut pas dire avoir une délégation. Cela veut dire s'assurer que le fonctionnement de la commune soit correctement réalisé, comme le député peut le faire vis-à-vis du gouvernement, normalement, ou comme n'importe quel conseiller de n'importe quelle assemblée délibérante, a non seulement le droit, mais l'obligation de le faire. D'ailleurs, vous le faites vous-même. Quand vous prenez la parole cinq, six ou dix fois au conseil municipal, sans même, parfois, demander la parole au maire, c'est comme si vous présidiez la séance. C'est comme si vous aviez une délégation, si je puis dire. Non, c'est parce que vous estimez que vous avez un devoir d'intervention et une obligation de contrôle. C'est tant mieux. Moi, cela a toujours été ma manière de fonctionner. Je pense que c'est la manière de fonctionner de Pascal Nys qui laisse la parole à celui qui veut bien la prendre, pour exprimer son point de vue et éventuellement répondre. C'est ce que nous appelons le droit de question et le droit de réponse. Je me suis exposé, ils ont d'ailleurs reconnu que, peut-être, c'était un peu fort, comme la magistrate l'avait indiqué dans son rapport. Soit, je ne présenterai donc plus les délibérations emblématiques qui sont le débat d'orientation. D'ailleurs, les dernières, je ne l'ai pas fait non plus. Je vous rappelle que je n'avais présenté que l'environnement

financier. J'avais laissé la parole au maire pour les orientations budgétaires. J'avais simplement fixé l'environnement financier et le maire avait présenté ses orientations budgétaires. Après, il avait présenté le budget. Par contre, évidemment, quand c'est une décision modificative, ce n'est que de l'exécution financière et j'explique les délibérations. Si vous souhaitez que je ne les présente pas, je ne les présenterai pas, je ne vais pas en être malade. Voilà pour la partie Francis Vercamer, parce que je me doutais bien que vous alliez rebondir là-dessus, comme dans le rapport, il n'y a pas grand-chose. À part cela, je voulais vous demander où vous avez trouvé la partie des subventions aux écoles privées dans le texte. Je ne l'ai pas vue.

**Mme Karima CHOUIA :** En même temps que le Gip-Agire.

**M. Francis VERCAMER :** Il n'y est pas, c'est très curieux, parce que cette interrogation-là a été faite par Madame la magistrate et nous lui avons répondu. Ce n'est pas dans le rapport final. C'est très curieux.

**Mme Karima CHOUIA :** Vous voyez des choses que je ne vois absolument pas. Si je le dis, c'est que je l'ai lu. Je l'ai peut-être lu dans vos réponses, mais franchement, « c'est très curieux », cela veut dire quoi ? J'ai une collusion avec la magistrate ? Je ne connais personne à la Chambre Régionale des Comptes.

**M. Francis VERCAMER :** Madame Chouia, simplement, je constate que vous parlez d'une chose qui n'est pas dans le rapport, que personne n'a évoquée, sauf une question que la magistrate a posée, qu'elle n'a pas mise dans le rapport, compte tenu de nos réponses.

**Mme Karima CHOUIA :** Page 10, « l'état des subventions aux associations comprend des dépenses qui ne devraient pas y figurer, telles les participations obligatoires au Gip-Agire et au fonctionnement des écoles privées ».

**M. Francis VERCAMER :** Dont acte, je ne l'avais pas vu.

**Mme Karima CHOUIA :** Du coup, je m'interroge aussi sur ce que vous vouliez faire passer comme message. Je ne fais que lire ce qu'il y a dans le rapport.

**M. Francis VERCAMER :** J'entends bien. En tout cas, sur les écoles privées, il y a effectivement eu une question sur comment était calculée la participation auprès des écoles privées. Nous avons répondu, c'est pour cela qu'elle ne l'a pas mis dans son rapport. Elle a considéré que ce n'était pas une subvention. Simplement, je voulais évoquer le problème des similitudes. Vous nous dites qu'il y a des similitudes entre ce que dit la Chambre Régionale des Comptes et ce que j'ai dit. Nous aussi, nous l'avons dit, quand nous avons parlé de l'effet ciseaux, par exemple. Je vous rappelle qu'il a été évoqué plusieurs fois. Vous aviez plusieurs fois évoqué que les dotations de solidarité urbaine compensaient la dotation globale de fonctionnement et donc qu'il n'y aurait pas d'effet ciseaux. Il n'y a pas d'effet ciseaux parce que nous avons effectivement bien géré la commune. Nous avons pris des mesures pour qu'il n'y ait pas d'effet ciseaux. Cela n'a pas été constaté par la Chambre Régionale des Comptes, c'est tant mieux. S'il y en avait eu un, je pense que nous aurions eu quelques difficultés.

La partie que vous évoquez, pour dire « je l'avais dit », oui, mais nous avons effectivement constaté qu'il pouvait y avoir un risque d'effet ciseaux compte tenu de la baisse du financement par l'État. Je rebondis sur ce que vous avez dit tout à l'heure. Vous avez dit que la dotation globale de fonctionnement était compensée par la DSU. Je vous rappelle que la DSU n'est pas faite pour compenser une baisse de dotation globale de fonctionnement. Elle est faite pour rattraper le retard de richesses ou compenser la pauvreté de la commune constatée. Si la DSU est faite pour compenser une dotation, je ne vois pas comment nous allons pouvoir rattraper le retard. La DSU est faite pour cela. Nous avons toujours considéré qu'il y avait une baisse de dotation de l'État, notamment dans la dotation globale de fonctionnement. C'est pour cela que nous avons évoqué ces sujets-là. Cela a été contesté par la Chambre Régionale des Comptes. Elle considère elle aussi qu'il y a une compensation. Nous considérons que la DSU n'est pas faite pour compenser une baisse de dotation d'État.

**Mme Karima CHOUIA :** Je vais redire mon propos, parce que ce n'est pas ce que j'ai dit. Je l'ai peut-être dit les années d'avant, mais ce n'est pas ce que j'ai dit sur la DSU cette fois-ci. J'ai dit : la DSU et son augmentation depuis 2010 ont largement contribué à désendetter la ville. Effectivement, vous le disiez, c'est pour une destination particulière, au détriment de la résorption de la pauvreté et des inégalités. C'est tout ce que j'ai dit, je n'ai pas parlé de compensation.

**M. Francis VERCAMER :** Je pense que tout le monde ici avait compris comme cela, compte tenu du fait que vous le dites tous les ans, à chaque ROB.

**Mme Karima CHOUIA :** Donc vous ne m'écoutez pas.

**M. Pascal NYS, Maire :** C'était un petit débat, par rapport aux dix mois de travail de notre magistrate préférée. Très honnêtement, je ne suis pas d'accord avec le positionnement par rapport au ROB et le budget pour le prochain conseil municipal, sur le rôle de Francis Vercamer. Moi, très honnêtement, je trouve que c'est franchement une remarque que je ne suivrai pas. Francis a souhaité se mettre en retrait par rapport aux présentations. Moi, je ne suis pas d'accord sur le fond. Je trouve que dans cette assemblée, tout le monde a le droit de parler, de présenter ce pour quoi il travaille et ce sur quoi il est le plus fort. Très honnêtement, je ne trouve pas cela normal, aujourd'hui, de me priver d'un avis averti. Je pense que cela ne sert pas la démocratie. C'était mon premier propos. Vous avez parlé de PPIM, d'absences. Est-ce que vous pouvez me rappeler votre propos, Madame Chouia ?

**Mme Karima CHOUIA :** J'ai juste repris une phrase du rapport que j'ai lue. Ne vous inquiétez pas, elle ne m'a rien dit du tout. « La Chambre relève également des absences d'un plan pluriannuel d'investissement qui ne permet pas à la collectivité d'avoir une vision globale de ses besoins réels et d'ajuster sa stratégie de financement en conséquence ». Voilà ce que j'ai dit.

**M. Pascal NYS, Maire :** J'avoue que cela fait partie des différentes choses, à travers le rapport, dont nous avons un peu de difficulté à savoir quels en sont les contours. Si, à travers l'ensemble de nos PPIM, nous n'avons pas réussi à cerner les besoins de la ville à court et à moyen terme, sachant que derrière ces PPIM, en plus, il y a des projets d'investissement, à mon avis, nous aurons un peu de difficultés à cerner totalement le sujet. Effectivement, il va falloir travailler en profondeur sur le personnel et sur les 32 heures sur lesquelles nous faisons défaut aujourd'hui. Il y a eu beaucoup d'incompréhension également sur le nombre de jours, entre les jours votés et les jours donnés par le maire. Il y a une remise à plat. Nous n'avons pas démarré la consultation avec les organisations syndicales, tout simplement parce qu'elles vont se renouveler le 6 décembre. Nous ne voulions pas, avec l'ancienne équipe, démarrer une discussion, une négociation sur le sujet. Bien entendu, c'est quelque chose que nous allons faire, même si le projet de loi concernant le fonctionnement de la fonction publique amènera probablement des éléments complémentaires.

Je ne sais pas si j'ai répondu à toutes vos questions, mais nous avons essayé de répondre à un certain nombre de questions. Je pense que vous avez tous bien compris que c'était un moment... nous aurions aimé qu'il puisse y avoir, tel que cela s'est passé lors du précédent contrôle, un meilleur échange, pour pouvoir grandir. Dans le privé, nous sommes habitués à avoir des contrôles, je pense que je dois avoir deux ou trois contrôles tous les ans. L'intérêt est de pouvoir systématiquement obtenir des informations, des façons de gérer, un retour d'expérience qui puisse réellement nous permettre d'avancer, excepté les écritures comptables et des choses un peu techniques qui étaient assez proches de ce que nous dit notre percepteur, qui n'est pas un magistrat, mais qui nous fait un certain nombre de réflexions, nous n'avons pas grandi avec ce rapport. Nous n'avons pas grandi avec les dix mois de présence de la magistrate dans nos murs. Je trouve cela déplorable. Il est quand même très favorable, même s'il y a des choses à améliorer, bien entendu. Dans l'espoir de faire grandir notre collectivité, nous n'avons pas réussi, les choses ne se sont pas passées comme cela. Voilà ce que je voulais dire par rapport à ce contrôle. Il n'y a pas de vote par rapport à ce contrôle, c'est juste un débat. Dans un an, nous serons obligés d'écrire à la Chambre pour délibérer par rapport à ce que nous avons entrepris concernant les recommandations. Je clos le débat et je vais passer la parole à Laurent Pastour pour le PLU.

### 3. REVISION DU PLU

**M. Laurent PASTOUR :** Merci, Monsieur le Maire. Lors du conseil municipal du 22 février 2018, nous avons émis un certain nombre de remarques concernant le futur PLU 2 qui est en cours de discussion, qui va passer à une phase d'enquête publique d'ici quelques jours. Lors de ce conseil municipal, nous avons entre autres demandé de rester sur un zonage naturel paysager d'activités de loisirs pour le site du Château d'Hem. Lorsque nous avons été expliqués nos différentes demandes à la MEL, nous nous sommes aperçus qu'il y avait eu aussi une proposition dans le PLU 2 du passage en zones agricoles de l'autre site de loisirs sur la ville, qui est le petit parc Le Comte. Nous avons omis de demander lors de cette délibération de février la même remarque pour l'autre parc de loisirs. Cette délibération est donc de corriger cet oubli. Les deux sites d'activités de loisirs doivent rester en zonage naturel paysager activités de loisirs et ne doivent pas passer en zonage agricole. S'il y a ce passage en zone agricole, c'est un blocage total pour eux pour pouvoir continuer de développer leurs activités de loisirs sur ces deux sites. Cette délibération a pour but de corriger nos demandes vis-à-vis du commissaire enquêteur, puisque les enquêtes publiques vont démarrer dans quelques semaines ou sont déjà en cours. Cette délibération permet de positionner officiellement la ville sur cette demande.

**Mme Karima CHOUIA :** Sans surprise, je ne vais pas voter pour cette délibération, vous vous doutez bien. Je ne vais pas revenir sur l'intégralité de mon intervention à la précédente présentation. Je maintiens ma position contre cette délibération. Il y a nombre de sujets qui ne vont pas dans le sens, pour moi, de la préservation de notre bien commun. La question la plus fondamentale et la plus importante est : quel est l'avenir urbanistique, économique et social que nous voulons pour Hem, dans les prochaines années ? Nous n'avons pas la même vision. Moi, je veux pour Hem une gestion écologique de la ville, c'est-à-dire maîtriser la transformation des espaces, des paysages et de la ville au service des habitants, pour l'égalité des quartiers, le bien-être de tous, en mettant en œuvre une répartition harmonieuse des activités et des résidences. Les Hémois recherchent un mode de vie apaisé, exempt de nuisances et de pollution., ils revendiquent des mobilités diversifiées, plébiscitent une alimentation saine, issue d'une agriculture bio de proximité. Cette délibération fait encore, pour moi, trop la part belle au tout voiture. Quand nous disons « désenclavement » pour les lotissements, c'est toujours envisagé par la route. « Maintien des grands travaux d'infrastructures routières », à savoir le doublement du CD700, je pense que je me suis largement expliquée sur mon opposition à ce projet. Et « le partage de l'effort de construction de logements sociaux en fonction de la charge sociale existante », je ne le partage pas non plus, puisque nous sommes censés avoir 30 % de logements sociaux dans les opérations de construction neuve comme le préconise le PLH, ce n'est pas le souhait de la ville. Sans surprise, je vais voter contre cette délibération.

**M. Pascal NYS, Maire :** J'ai bien compris, Madame Chouia.

**Étienne DELEPAUT :** Juste une chose sur le doublement du CD7, depuis quinze jours, nous avons une déviation qui ne permet pas aux gens de prendre la rue du Général Leclerc. J'attire votre attention sur le fait que tous ces véhicules déviés, ce sont des gens qui échappent au CD7 tous les soirs et qui se retrouvent dans le boulevard Clémenceau. Vous pouvez vous rendre compte en passant par là que c'est complètement embouteillé à partir de 15 heures l'après-midi. Je dois reconnaître que ces gens-là ne descendent pas vers la rue du Général Leclerc dès qu'ils le peuvent. Je suppose que c'est des gens qui trouvent une solution de contournement. Cela va dans le sens de notre demande d'avoir un doublement du CD7.

**M. Philippe SIBILLE :** Madame Chouia, rapidement, vous évoquez les 30 % de logements sociaux dans les programmes, mais vous le savez, nous avons déjà eu l'occasion de vous le rappeler, nous sommes à 37 %, aujourd'hui, sur la commune. Je pense que nous en faisons dans tous les programmes, peut-être pas à la hauteur de 30 %, certes, mais rappelez-vous que nous sommes une des communes, depuis de nombreuses décennies, à être dans les normes des logements sociaux.

**M. Laurent PASTOUR :** Je voulais juste préciser quand même que cette délibération qui fait trois pages voit seulement trois lignes changées, par rapport à la délibération du mois de février. Je pensais que vous alliez intervenir sur les trois lignes qui modifiaient notre délibération de février.

**Mme Anne DASSONVILLE :** Je voulais juste rapporter le fait que ce n'est pas parce que nous ne sommes pas sous une étiquette écologique que nous ne pensons pas au développement durable. Au contraire, j'en veux pour preuve la magnifique délibération-cadre que nous avons votée au mois de juin. Elle explique clairement que non, nous ne pensons pas uniquement aux voitures, puisque nous sommes en train de développer tout un réseau cyclable, des boucles piétonnières. Nous réfléchissons à un déplacement doux systématiquement. D'ailleurs, les futurs lotissements en sont le parfait exemple. Le développement durable existe à Hem et il ne fera que s'enrichir.

**Mme Karima CHOUIA :** Je ne suis pas chez les Républicains, mais je suis républicaine. Je ne suis pas à l'UDI, mais je suis démocrate aussi. Cela ne veut rien dire de dire : ce n'est pas parce que nous n'avons pas l'étiquette écolo que tout le monde peut en faire. Je n'ai pas l'étiquette les Républicains, mais je suis républicaine. Je n'ai pas l'étiquette UDI, mais je suis démocrate. Cela ne veut rien dire. Je ne dis pas que vous ne le faites pas. Nous sommes sur des mesures qui sont complètement différentes. Nous avons des curseurs différents, tout simplement.

**M. Pascal NYS, Maire :** Merci. Je vous propose de voter. Qui est contre cette délibération ? Qui s'abstient ? Merci. Je voulais remercier tout particulièrement Jérôme Plaisier qui est parmi nous aujourd'hui alors qu'il est normalement en arrêt, puisqu'il souffre d'une crise sur une hernie cervicale. Je lève la séance, je vous remercie de la qualité des débats, à bientôt.

*La séance est levée à 21h.*

Pascal NYS

Le Président

Le Secrétaire

---

*N. B. Ce procès-verbal a été rédigé par la société CODEXA ([www.codexa.fr](http://www.codexa.fr))  
puis vérifié et complété par les membres de l'instance sous la responsabilité du Secrétaire.*

---